

Vijay Naraidoo sur la conférence de GAROP à Londres

« Une société civilisée accorde une place centrale aux seniors »

La Global Alliance for the Rights of Older People (GAROP) réfléchit sur la création d'un secrétariat pour promouvoir l'adoption d'une Convention internationale sur les droits des seniors. Vijay Naraidoo, responsable de la Commission des droits des personnes âgées, évoque l'implication de DIS-MOI dans cette campagne locale et internationale.

> Parlez-nous de la conférence de GAROP qui s'est tenue le jeudi 18 août, à Londres.

La GAROP est née en 2011 face à la nécessité de renforcer les droits et la voix des personnes âgées à travers le monde. Les activités de la GAROP sont coordonnées par neuf organismes, dont Help Age qui a invité DIS-MOI à participer à cette visioconférence qui s'est tenue à Londres jeudi. Il s'agissait de discuter de la mise en place d'un secrétariat qui aura pour tâche de développer une stratégie pour s'assurer de l'adoption d'une Convention sur les droits des personnes âgées, convention *long overdue*.

DIS-MOI y a participé pour exprimer son souhait de voir adopter cette Convention. Les pays-membres de l'ONU devront alors reconnaître le bien-fondé, l'utilité, sinon la nécessité d'une convention sur les droits des personnes âgées. Je souligne que DIS-MOI jouit déjà d'un statut d'observateur. Elle est reconnue par les Nations unies comme une ONG qui milite pour l'adoption de cette Convention.

> Comment DIS-MOI s'y prend-elle pour promouvoir cet objectif ?

Les droits des personnes âgées et le pourquoi d'une telle convention occupent une place importante dans nos cours de formation et de citoyenneté avec les jeunes, dans les rencontres que nous avons avec les associations de seniors et dans le supplément dédié à notre organisation du Défi Quotidien. Nous affirmons que sur le continent africain, Maurice est leader en matière de promotion et de protection des droits des personnes âgées.

> La problématique des personnes âgées est-elle si importante ?

Reconnaissons d'abord qu'en général, il existe chez nous une solidarité de la famille, une solidarité de société, mais également de nombreuses mesures gouvernementales en faveur des seniors. Citons la pension de vieillesse non contributive, la *Carer's Allowance* pour les malades, le transport et les soins gratuits, les visites médicales à domicile, les clubs / associations regroupant les seniors. Malgré tout cela, la problématique se pose en raison de notre société vieillissante.

> Qu'en est-il des soins accordés aux « seniors » ?

Une personne âgée, comme tout être humain, a droit à un traitement, à des soins adéquats tant à la maison que dans un centre de santé. À la maison, la personne doit se sentir bien entourée et encadrée psychologiquement. Il faut s'assurer que cette personne vive dans les meilleures conditions. S'agissant des soins palliatifs, la réflexion se fait tout doucement, mais il n'est pas trop tard. Le gouvernement a ainsi signifié son intention d'ouvrir un hôpital gériatrique et cette intention est très bonne.

> Qu'en est-il de la décentralisation de ces soins ?

La décentralisation est souhaitable dans le sens où les patients n'auront pas à voyager sur de longues distances. Psychologiquement, la prise en charge n'en sera que meilleure.

> Parlez-nous des loisirs et des activités auxquelles ont droit les personnes âgées à Maurice...

Ils se sentiraient plus malades s'ils restaient



cloîtrés, confinés à un espace limité. J'estime que les ONG *genuine*, les municipalités, les conseils de district et toute autre autorité de la société civile ont le devoir d'organiser non seulement des sorties en autobus, des jeux d'intérieur, mais aussi de donner l'occasion aux seniors, même à un âge avancé, de s'épanouir. Il existe des poètes parmi eux, des personnes utiles et de grande expérience professionnelle. Elles ont la capacité de canaliser leur énergie, expérience et connaissance en faveur des jeunes.

> Faut-il garder les « seniors » dans les « homes » ?

Après avoir été usées tout au long d'une vie de travail, les personnes âgées sont souvent rejetées et placées dans des maisons de retraite où elles sont oubliées par leur famille. Il y a là une dimension sentimentale. On affirme souvent que cette personne a tout fait pour l'épanouissement de ses enfants.

Or, la seule récompense qu'elle reçoit, alors qu'elle est vulnérable, c'est d'être placée dans un *home* et oubliée. Il y a une autre réalité qu'il faut voir en face : nous n'avons pas tous les moyens ou les infrastructures chez soi pour prendre soin d'une personne âgée, qui est, de surcroît, malade (*Ndlr* : Alzheimer, Parkinson, cancer, troubles psychiatriques). Je ne dis pas qu'il faut placer cette personne dans un *home*. Si par

obligation / nécessité (pour sa sécurité physique ou mentale) une personne doit se retrouver dans une maison de retraite, il faut former des *caring persons* qui ont du cœur et les compétences pour s'occuper d'elle. Sinon, on tombe dans des cas de maltraitance par ignorance. Il faut se rappeler qu'une société civilisée accorde une place centrale aux personnes âgées.

> Qu'en est-il de la captation des revenus des personnes âgées par leurs proches ?

Beaucoup de familles dépendent des revenus de la personne âgée, qui est d'un apport considérable dans la maison. Dans les familles brisées et démunies, la pension de vieillesse de *nani* est souvent le seul revenu avec lequel on règle la location, on paie les dépenses scolaires, etc. Par ailleurs, une personne âgée a droit au travail, à un emploi et à un salaire décent. Il faut que la société prenne avantage de son expérience au lieu d'être violente à son égard, ne serait-ce que par la façon dont on s'adresse à elle. Il n'y a donc pas que la violence physique, le senior a aussi le droit de jouir de son argent comme bon lui semble.

> Parlez-nous de la campagne que prévoit DIS-MOI dans le cadre de la promotion de cette future Convention des droits des personnes âgées.

Laissez-moi d'abord vous dire que la Convention des droits des personnes âgées deviendra une réalité dans moins de deux ans. DIS-MOI en est persuadée. Pourquoi ? Nous avons pris un engagement. Nous disposons d'ailleurs d'antennes dans les pays de la région tels que Madagascar, La Réunion, les Seychelles, les Comores et récemment l'Afrique du Sud. Nous avons des partenaires qui militent pour cette cause, pour la défense des droits humains y compris la défense, la protection, le respect des droits des personnes âgées.

DIS-MOI anime des activités sur les droits humains dans des écoles / collèges. Le message que nous passons : le gouvernement doit faire cause commune avec des pays de la région et d'Afrique pour que la proposition d'une telle convention soit inscrite à l'agenda des Nations unies. Nous ouvrirons des négociations avec les autorités (nous en avons discuté l'an dernier) sur la pertinence pour Maurice de faire entendre sa voix pour que nous ne soyons pas un pays classé dans la catégorie des « silencieux » sur la question. Prenons le leadership (en Afrique).

Dans l'immédiat, nous entamons une année de campagne de sensibilisation à travers Maurice et Rodrigues, tout en apportant notre appui à GAROP. L'enjeu est essentiel. Une telle convention obligerait Maurice à parfaire ce qu'il entreprend déjà et nous soumettrait au jugement positif de la communauté internationale qu'implique la ratification de la convention.

PARCOURS

Vijay Naraidoo est le secrétaire de DIS-MOI et le responsable de la Commission des droits des personnes âgées. Il a été enseignant, fonctionnaire au ministère de l'Éducation, secrétaire à la Commission nationale pour l'UNESCO et responsable des relations publiques au même ministère. Il écrit des poèmes en kreol et des nouvelles en anglais.

Nos aînés ont les mêmes droits que nous

D'après l'article 3 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, « tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne. Ce qui signifie que les personnes âgées sont des êtres humains à part entière avec des droits, des libertés et des besoins qu'il faut respecter ».

*Il est donc malheureux de constater que des seniors sont victimes de diverses formes de maltraitance : violence physique, violence sexuelle et autres types d'agression. Il y a aussi les violences psychologiques et morales. L'absence de respect à travers le langage. Il y a le chantage, l'abus d'autorité, l'escroquerie, le vol, ou le manque de considération. Les causes de ses dérives : le rejet des valeurs ancestrales et familiales.

Nos aînés sont considérés comme des proies faciles et vulnérables par des personnes blasées en manque de repères. Quoi de plus facile quand on est faible et impuissant que de s'attaquer à plus faible que soi, de se faire de l'argent facile en agressant père, mère, tante ou grand-mère. Il faut traiter nos seniors avec le plus grand respect de leur dignité. Tout commence chez soi, puis à l'école, dans la rue, au travail, dans les lieux, les transports publics, dans les administrations, services où ces personnes vulnérables viennent exposer leurs doléances.

SAVIEZ-VOUS QUE...

- DIS-MOI est l'une des ONG militant pour les droits des personnes âgées à Maurice. Elle travaille en collaboration avec Help Age International.
- Help Age International regroupe les ONG, mobilise les volontés à travers le monde pour pousser à l'adoption d'une Convention internationale sur le droit des personnes âgées.
- DIS-MOI jouit du statut d'observateur sur cette question auprès de l'ONU. Elle dispose d'une commission des Droits des personnes âgées qui milite pour que les droits des seniors soient respectés et demeurent une priorité à l'agenda du gouvernement. L'objectif : valoriser les droits des seniors et sensibiliser le public à ce sujet.
- Maurice est cité comme leader pour la promotion et la protection des droits des seniors en Afrique.
- DIS-MOI milite auprès des autorités pour que Maurice soit un leader dans la campagne de lobbying (au niveau africain) pour inciter les Nations unies à adopter cette convention internationale.
- DIS-MOI lance une campagne de sensibilisation d'un an pour la protection des droits des personnes âgées. Jeunes adultes, seniors... tous sont invités à rejoindre cette campagne et à agir à leur niveau. Chaque petite action compte.

Institutions/organisations qui œuvrent en faveur des seniors :

- *Ministère de la Sécurité sociale
- *Ministère du Bien-être de la famille
- *Ministère de la Santé
- Le Senior Citizens Council opère sous l'égide du ministère de la Sécurité sociale. Son objectif : améliorer le bien-être des personnes âgées à travers diverses activités de formation et de loisir.
- La Welfare and Elderly Persons' Protection Unit a été créée en 2006, sous la *Protection of Elderly Persons Act 2005*, par le ministère de la Sécurité sociale. Son objectif : assurer la protection et le bien-être des seniors. L'unité reçoit aussi les plaintes de ceux qui réclament protection ou assistance. Elle prend les mesures qui s'imposent et organise des campagnes de sensibilisation.
- Deux hotlines : la 172 et la 199 fonctionnent 24 heures sur 24.



DIS-MOI (Droits Humains-Océan Indien) est une organisation non gouvernementale qui aide à promouvoir la culture des droits humains dans la région du Sud-Ouest de l'océan Indien, notamment les Seychelles, Maurice, Rodrigues, Madagascar et les Comores. Fondée en 2012, l'organisation milite pour la défense et l'enseignement des droits humains.

DIS-MOI, 11 BROAD AVENUE, BELLE-ROSE, QUATRE-BORNES - TEL : 466 5673
INFO@DISMOI.ORG - HTTP://WWW.DISMOI.ORG



SUPPORTER

Seriez-vous prêt à être un supporter de DIS-MOI et dire non au non-respect des droits des personnes âgées ?

Si oui, découper cette fiche et envoyez-la à l'adresse suivante : DIS-MOI, 11, BROAD AVENUE | Belle-Rose | Quatre-Bornes - TEL : 466 56 73 - INFO@DISMOI.ORG - HTTP://WWW.DISMOI.ORG

Je, soussigné(e) _____ (nom complet),

m'engage à être supporter de DIS-MOI et à respecter les droits des personnes âgées.

Date : _____ Signature : _____

DISCLAIMER

Les informations contenues dans ces deux pages n'engagent que l'association DIS-MOI (Droits Humains Océan Indien) et les intervenants. La reproduction, la diffusion et / ou la distribution de ces informations ne sont pas autorisées sans la permission de DIS-MOI.